

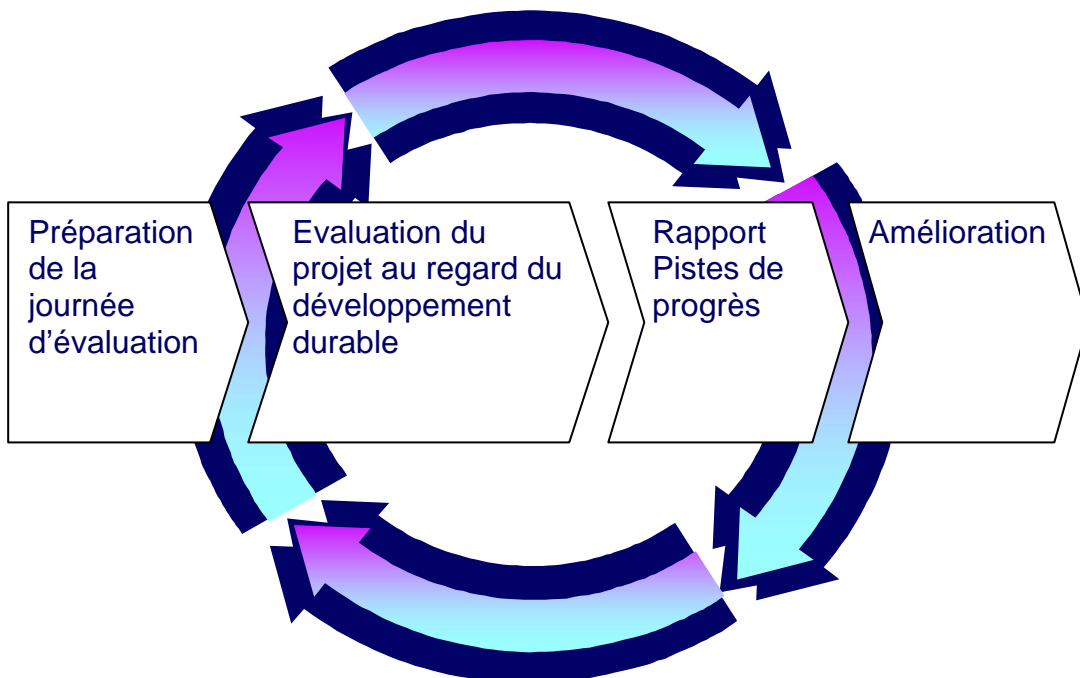
Contacts :

APAVE: P. KOCIEMBA ; 05.56.77.28.60 ; philippe.kociemba@apave.com

Préfecture de région: L. LAURENT; 05.56.90.65.65; lydie.laurent@aquitaine.pref.gouv.fr



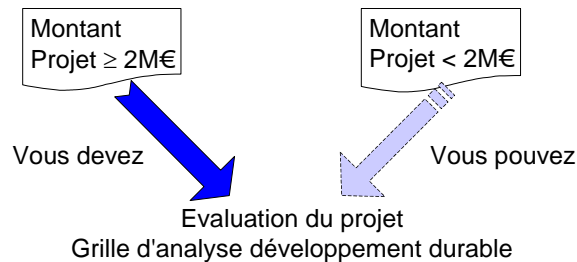
**ANALYSE DEVELOPPEMENT DURABLE DES PROJETS
DANS LE CADRE DU PROGRAMME REGIONAL FEDER
2007-2013 DE L'AQUITAINE**



Il vous a été proposé de conduire un diagnostic développement durable de votre projet, la présente note vise à vous présenter le cadre dans lequel il s'inscrit et vous aider à le préparer.

1- Un diagnostic développement durable dans le cadre du programme Aquitaine 2007-2013 « Compétitivité régionale et emploi » financé par le FEDER (Fonds européen de développement régional)

Une éco condition « diagnostic de développement durable »



Pour développer de manière transversale la prise en compte du développement durable sur le programme FEDER 2007-2013, le partenariat régional a inscrit l'éco-condition suivante : « Une obligation d'utilisation de la grille d'analyse développement durable pour tous les projets d'un coût total supérieur à 2M€ ». Pour les projets d'un coût inférieur à 2 M€, l'utilisation de la grille est conseillée, mais non obligatoire.

Un diagnostic de développement durable : pourquoi ?

L'objectif de cette disposition transversale est de confirmer le réflexe, chez tous les porteurs de projet, d'une démarche de développement durable dès la conception du projet et tout au long de son développement et sa réalisation.

En quoi consiste une démarche de développement durable ?

Le développement durable est un concept largement accepté qui a reçu une reconnaissance internationale à la suite du rapport de 1987 émanant de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement : c'est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

De nombreux congrès internationaux ont réitéré l'importance de ces objectifs depuis 1987 – comme la Conférence des Nations Unies en 1992 et le Sommet Mondial de 2002. L'objectif du développement durable est de parvenir à un état de « soutenabilité ».

Une démarche de développement durable consiste à prendre en compte comme nouveau cahier des charges trois dimensions fondamentales que sont l'économie, l'environnement, la société.

Elle fait appel à de nouvelles méthodes qui sont fondées sur :

- de nouvelles connaissances techniques et organisationnelles,
- de nouveaux principes de relations à l'écosystème, de relations à l'autre (respect des autres, de la personne, équité, diversité, démocratie participative, subsidiarité, responsabilité, transparence, partenariat et coopération, participation)
- une démarche de gestion de projet qui met en oeuvre de façon continue des étapes de diagnostic, d'orientations stratégiques, de plan d'action, d'évaluation.

Quels sont les référentiels utilisés ?

Le diagnostic de développement durable s'appuie sur un outil développé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de la Mer qui permet d'étudier tout type de projet (expliqué au point 3).

Par ailleurs, l'analyse est menée au regard des défis et principes d'actions de la Stratégie européenne de développement durable (SEDD) et de la nouvelle stratégie nationale de développement durable (SNDD).

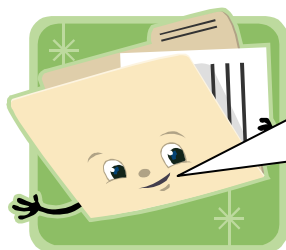
2- La stratégie nationale de développement durable (SNDD)

En France, la stratégie nationale de développement durable 2003-2008 (SNDD), actualisée en 2006 pour la mettre en cohérence avec la stratégie européenne (SEDD), a fait du développement durable une composante de l'action publique.

Elle a été revue en 2009 : Six ans plus tard, le contexte a radicalement changé. Le phénomène du changement climatique à l'échelle mondiale, le Grenelle de l'Environnement en France, et la crise économique et financière mondiale ont accéléré le changement des mentalités, faisant du développement durable une priorité pour tous.

La Stratégie nationale 2009–2013 s'articule autour de **9 défis** :

- **Changement climatique et énergie propre** : réduction des gaz à effet de serre, développement des énergies renouvelables, adaptation des territoires en veillant à la situation des personnes et des activités vulnérables.
- **Transports et mobilité durables** : augmentation de la part du fret non routier et non aérien, réduction des émissions de CO₂; développement des énergies renouvelables dans les transports.
- **Consommation et production durables** : utilisation des éco-labels, développement du management environnemental et de l'éco-socio-conception.
- **Gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles** : préservation des ressources en eau, des espèces sauvages et domestiques .
- **Santé publique, prévention et gestion des risques**, en prêtant une attention particulière à la qualité des milieux (bruits, micro particules, produits dangereux, risques naturels).
- **Démographie, immigration, inclusion sociale** : réduction de la pauvreté, rénovation des logements sociaux consommateurs d'énergie, meilleure intégration des travailleurs handicapés.
- **Défis internationaux du développement durable et de la pauvreté dans le monde** : réduction des émissions des gaz à effet de serre, contribution à la sécurité alimentaire et énergétique des pays les plus défavorisés.
- **Recherche et développement, éducation et formation, société de la connaissance** : développement de l'information, de la formation, de l'éducation tout au long de la vie, soutien accru à la recherche et à l'innovation.
- **Gouvernance** : renforcement de l'accès à l'information, développement de l'implication des parties prenantes dans les processus de prise de décision.



Aussi, afin de prendre en compte au mieux dans vos projets cette stratégie nationale de développement durable et de vous préparer à la journée d'évaluation, un questionnaire préparatoire vous est envoyé

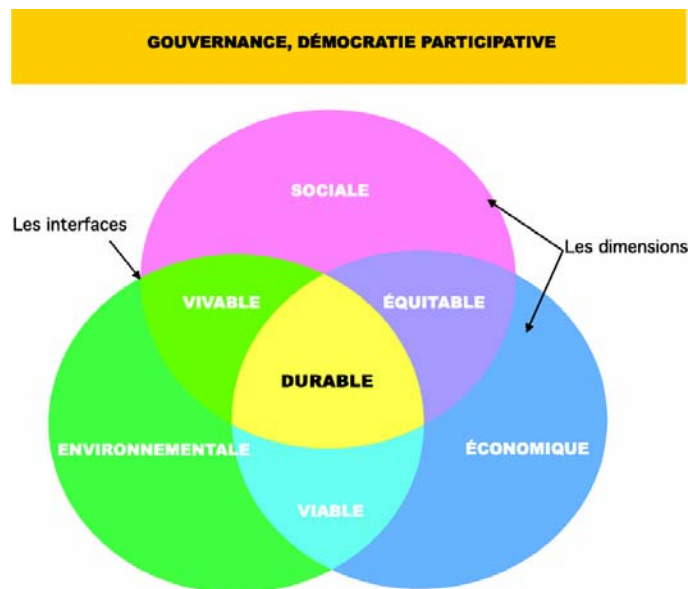
3- La démarche et l'outil d'analyse

De quoi s'agit-il ?

La démarche d'évaluation a pour objet de mettre en lumière les points forts et les éléments perfectibles d'un projet au regard du développement durable. L'analyse repose sur un questionnaire qui permet d'attribuer une évaluation qualitative à différents critères de développement durable. Les résultats graphiques, développés sous Microsoft Excel et OpenOffice Calc, apportent « en un seul coup d'oeil » un éclairage sur le potentiel d'amélioration du projet.

Pour une meilleure prise en compte du développement durable, l'outil doit être utilisé le plus en amont possible : il est plus aisé d'infléchir, d'améliorer ou de suspendre un projet non durable, au stade de la conception, avant qu'il ne soit définitivement arrêté.

La démarche porte sur les trois dimensions du développement durable (économique, environnementale et sociale) ainsi que leurs 3 interfaces (vivable, équitable et viable), auxquelles s'ajoute la gouvernance. Elle s'appuie sur les 27 principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.



L'approche est volontairement équilibrée : elle n'établit pas de hiérarchie entre les différentes composantes (interfaces ou dimensions) du développement durable, qui disposent d'une égale importance et d'une égale valeur. Le questionnaire est un outil privilégié de débat et de partage qui a pour ambition :

- d'inscrire le développement durable dans un cadre concret ;
- de confronter les points de vue ;
- d'aider à porter un regard constructif sur un projet ;
- de revisiter les pratiques professionnelles ;
- de comparer des scénarios et des alternatives ;
- de sensibiliser, informer, communiquer sur le développement durable.

LE QUESTIONNEMENT UTILISE

Les performances des dimensions et des interfaces sont appréciées à l'aide de 29 critères à passer en revue.

1. Gouvernance et démocratie participative	1.1. management 1.2. concertation et participation 1.3. règles du jeu 1.4. évaluation, suivi et bilan 1.5. respect des valeurs humaines
2. Dimension sociale	2.1. liens sociaux 2.2. solidarité 2.3. identité culturelle 2.4. impact social
3. Interface équitable	3.1. accessibilité 3.2. équité entre les générations 3.3. partage des richesses 3.4. compensation des préjudices
4. Dimension économique	4.1. cohérence économique 4.2. dynamique économique 4.3. coût global 4.4. impact financier
5. Interface viable	5.1. adaptabilité 5.2. précaution-prévention 5.3. responsabilisation 5.4. robustesse des choix
6. Dimension environnementale	6.1. dynamique naturelle 6.2. gestion économe des ressources naturelles 6.3. impact sur l'environnement 6.4. pratiques environnementales
7. Interface vivable	7.1. cadre de vie 7.2. effet sur la santé et la sécurité 7.3. acceptation de la population 7.4. mode de vie

Afin d'éclairer les utilisateurs, chaque critère est analysé à l'aide d'un jeu de questions spécifiques, au nombre de 3 ou 4 par critère, formant un guide de questionnement. Chaque question est elle-même explicitée par quelques items qui permettent d'illustrer les démarches correspondantes. Il ne s'agit toutefois que de pistes, mais pas d'obligations.

EXEMPLE DE QUESTIONNEMENT

Le critère 2.2 SOLIDARITE (Dimension sociale) : ses questions et ses verbes d'actions

2.2. SOLIDARITÉ

Le projet favorise-t-il la cohésion sociale?

- Favoriser l'accès à l'emploi
- Favoriser l'insertion économique
- Favoriser l'accès au logement
- Favoriser l'accès à la formation

Le projet aide-t-il certains publics?

- Insérer les populations précarisées
- Prendre en compte le handicap
- Intégrer les personnes âgées à la vie sociale
- Assurer la parité hommes, femmes

Le projet favorise-t-il la solidarité territoriale?

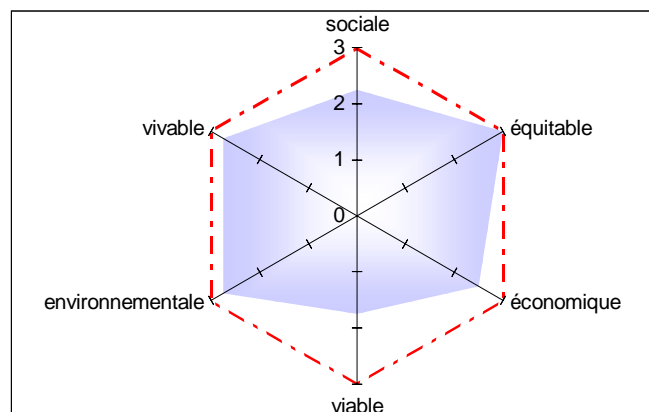
- Promouvoir un aménagement équilibré des territoires
- Renforcer l'intercommunalité
- Mutualiser les moyens d'actions
- Articuler les niveaux de décision en respectant le principe de subsidiarité

Chaque critère reçoit une évaluation qualitative :

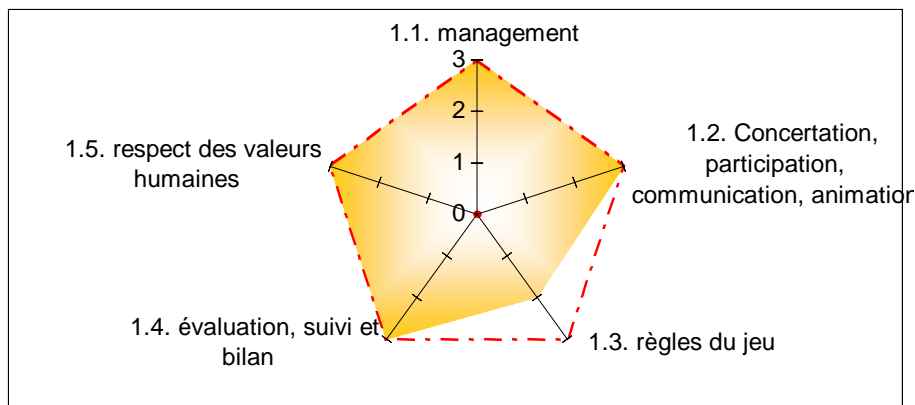
« Hors sujet », « Mal pris en compte », « Non pris en compte », « Moyennement pris en compte », « Assez bien pris en compte », « Bien pris en compte ».

Chaque niveau d'appréciation fait l'objet d'une définition précisant la portée du qualificatif employé vis-à-vis des critères à passer en revue. Pour les besoins de la représentation, le logiciel substitue à cette échelle textuelle une échelle numérique dont les valeurs s'échelonnent de -3 (Mal pris en compte) à +3 (Bien pris en compte).

À partir des moyennes de chaque dimension et interface, l'outil fournit une image synthétique du rendu final dénommée « profil développement durable ». La position des bordures du profil au droit des axes correspond aux moyennes respectives des dimensions sociale, économique, environnementale et des interfaces équitable, viable, vivable.



La dimension gouvernance-démocratie participative est quant à elle représentée seule sur un graphique radar permettant de situer l'effort qu'il convient d'accomplir pour progresser en matière de gouvernance.



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

La prise en compte du développement durable au sein d'un projet ne saurait se réduire à cocher des cases et additionner des points, pour vérifier s'il obtient la moyenne. Des précautions d'emplois s'imposent afin d'éviter une utilisation «mécanique» de l'outil :

- **Prévoir un temps d'appropriation** pour en comprendre les enjeux et les mécanismes.
- **L'utiliser de manière collégiale.** La meilleure efficacité ne saurait être obtenue par une seule personne enfermée dans son bureau, mais doit être recherchée au sein d'un groupe élargi réunissant des compétences et des sensibilités différentes.
- **L'adapter au contexte local.** Il ne saurait constituer «une norme développement durable» à prendre stricto sensu, étant donné la multitude de projets susceptibles d'être traités.
- **L'utiliser le plus tôt possible.** L'intégration du développement durable suppose de pouvoir prendre en compte des solutions durables dans la réalisation du projet. Cette prise en compte est beaucoup plus facile si la démarche est conduite le plus en amont possible.
- **Accepter le déséquilibre.** L'approche équilibrée du développement durable vise à concilier la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. Il est parfois opportun de chercher à rééquilibrer un projet déséquilibré en recherchant des mesures d'ajustement. Un équilibre satisfaisant n'est toutefois pas toujours possible.
- **Aller au-delà du diagnostic.** Si la grille a des vertus pédagogiques et stimulantes, le guide de questionnement n'est qu'un recueil de questions : il n'apporte pas de réponse toute faite. Les mesures d'ajustement évoquées plus haut, s'il en existe, sont à construire ensemble, autour d'une table, avec le groupe qui a évalué le projet, et notamment celui qui le porte. Il faut dépasser le strict cadre du diagnostic.

LE DIAGNOSTIC DEVELOPPEMENT DURABLE : QUELLE ORGANISATION ?

Le diagnostic d'un projet au regard du développement durable est réalisé en **une journée**. L'appropriation de l'outil de questionnement est itérative. En effet, le groupe cible doit, dans un premier temps, s'approprier le projet et l'outil, dans le cadre d'un travail collectif nécessitant des mises à niveau d'information et des échanges de culture.

Il est important de noter que :

- Le diagnostic ne porte pas sur la recevabilité technique du projet au titre du FEDER.
- Il est basé sur les éléments transmis et les déclarations du porteur de projet.
- Il ne préjuge en aucun cas de l'effectivité des réalisations, ni de la réussite du projet.

L'organisation est la suivante :

1- La première moitié de la matinée est consacrée à :

- **La présentation du projet**, des enjeux, du contexte et des objectifs par le porteur de projet: elle permet de donner à chaque participant une connaissance commune minimale du projet.
- **La présentation** du concept et des enjeux du **développement durable** et de l'outil d'analyse, par APAVE.

2- La deuxième moitié de la matinée et la première moitié de l'après-midi sont dédiées à **l'analyse du projet au regard du développement durable**. Cette phase consiste à permettre au **maître d'ouvrage d'auto-évaluer son projet**, avec l'appui de APAVE. **Le choix de l'appréciation est donc collectif**. Cet exercice est fructueux, non seulement au regard de la cotation obtenue, mais surtout du débat auquel la cotation de chaque critère donne lieu. Les notes prises permettent de dégager les forces et les faiblesses éventuelles du projet.

3- La seconde moitié de l'après-midi permet de **détecter les points positifs et les points à améliorer**.

Le principe consiste à organiser une séance de « remue-méninges » entre les participants, qui disposent pour s'aider des notes prises en temps réel lors de l'exercice d'évaluation.

La recherche de pistes de progrès est également collective, mais il appartient au porteur de projet de s'assurer au fur et à mesure des réflexions que les pistes sont réaliste, pertinentes : celles qui ne le sont pas ne sont pas conservées.

4- L'ultime phase de la démarche consiste à analyser son déroulement à chaud, à travers un tour de table des participants.

Comment réunir le « groupe projet » participant à l'analyse développement durable ?

Il s'agit de réunir non seulement l'équipe en charge du pilotage du projet mais aussi les partenaires impliqués dans sa réalisation et/ou son utilisation (ex : différents services de la structure, maître d'œuvre, chargés d'études, représentant des employés / habitants, ...).

Le groupe doit être suffisamment grand pour réunir une pluralité d'avis et expertises et suffisamment petit pour rester efficace dans le temps imparti (viser 6 à 10 personnes).